

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréée par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par le Bourgmestre d'Onhaye, Monsieur Bastin en date du 09/10/2020 ;

L'autorisation	N° EC099
Est délivrée à	Administration communale d'Onhaye
Domicilié	Rue Albert Martin, 3 – 5520 Onhaye
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	Salle Sportzone située à Rue de Bouvignes, 1 – 5523 Sommière
Capacité	38 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 08/10/2025.

Le 22/10/2020

La Secrétaire générale de l'ASBL Atouts
Camps

Adèle Guillaume